

C

CABANNES (M. Gaston), Député du département de la Gironde.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45).
 = Est nommé membre de la Commission de l'intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale, départementale et communale (A. de 1945, p. 138). — Est nommé juré à la Haute Cour de justice A. de 1945, p. 638.

CACHIN (M. Marcel), Député du département de la Seine (2^e circonscription).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).
 = Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères (A. de 1945, p. 145).

Interventions :

Prend part à la discussion de propositions de loi sur la Constitution et la déclaration des droits : Art. 14 : *Ses observations sur la liberté de l'enseignement* (A. de 1946, p. 819). — S'excuse de son absence et obtient un congé (A. de 1946, p. 460).

CALAS (M. Raoul), Député du département de l'Hérault.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45).
 = Est nommé membre de la Commission de la Constitution (A. de 1945, p. 138). — Est nommé juré à la Haute Cour de justice (p. 638).

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) AGRICULTURE (A. de 1945, p. 464) ; — des propositions de loi de MM. Duclos, Delachenal, Philip, Bendjelloul et Bardoux relatives à la Constitution et déclaration des droits : *Discussion générale* (A. de 1946, p. 616 et suiv.)..

CALONNE (M. Nestor), Député du département du Pas-de-Calais (2^e circonscription).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).
 = Est nommé membre de la Commission de l'équipement national et de la production (A. de 1945, p. 138).

Dépôt :

Le 13 décembre 1945, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à modifier la loi actuellement en vigueur sur les retraites des mineurs et similaires, n^o 101.

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : TRAVAIL (A. de 1945, p. 496) ; — du projet de loi relatif à la nationalisation de l'industrie des combustibles minéraux : Art. 17 : *Son amendement* (A. de 1946, p. 2401).